



AVANT-POST



ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Accueil avant et après l'école

- Accueil extrascolaire organisé par la commune d'Hastière dans les différentes implantations scolaires
- Accessible à tous les enfants des sections maternelle et primaire fréquentant l'établissement scolaire
- Responsable de projet : Sylvie MATHYS
- Responsable de P.O. : Claude BULTOT, Echevin de l'enseignement et de l'enfance

**Contact-Sylvie Mathys: 082/643 229
0470/89 16 37**

LIEUX D'ACCUEIL

<i>IMPLANTATION SCOLAIRE</i>	<i>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE</i>	<i>EQUIPE D'ENCADREMENT</i>
Hastière-Par-Delà Rue des Gaux 83 5541 HASTIÈRE-PAR-DELÀ	082/64 41 26 Gsm accueil Bénédicte : 0474/40 43 62 Gsm accueil Béatrice :0474/40 12 08	Bénédicte Vanlandeghem Béatrice Minnoye
Heer Rue de l'Eglise 190 5543 HEER	082/64 41 83 Gsm accueil : 0474/40 43 83	Sandra Devos
Agimont Rue du Monument 88 5544 AGIMONT	082/67 74 35 Gsm accueil Ludivine : 0479/43 30 13 Gsm accueil Marianne : 0474/40 43 80	Marianne Jacques Ludivine Culot
Hermeton Rue Jules Poucet 2 5540 HERMETON	082/64 61 03 Gsm accueil : 0474/40 44 19	Aline Fivet Valérie Legrand
Ecole Sainte Anne Rue des Vignes 3 5540 HASTIERE	082/64 40 03 Gsm accueil : 0474/40 43 74	Virginie Collignon

PROJET D'ACCUEIL

L'accueil extrascolaire se tient dans le réfectoire de l'école à partir de 7 h 30. Vous pouvez y amener vos enfants au moment qui vous convient le mieux. Les enfants ont la possibilité de prendre leur petit-déjeuner avant 8 h.

Dans la mesure du possible, les enfants se défouleront dans la cour avant de rentrer en classe. De même, après les cours, les enfants ont la possibilité de décompresser avant de rejoindre le réfectoire pour prendre leur collation que nous vous demandons de prévoir. Elle peut nous être confiée dès le matin. Ensuite, selon la météo, des activités intérieures ou extérieures sont proposées aux enfants. Quand les activités le permettent, les enfants qui le désirent peuvent faire leurs devoirs. Ils ne seront cependant ni expliqués, ni corrigés.

Vous pouvez reprendre votre enfant quand vous le désirez mais en tout cas avant 18 h.

Les enfants ont accès à un point d'eau et des toilettes à tout moment pendant l'accueil. L'air du local est renouvelé quotidiennement.

L'accueil vise à répondre aux besoins des familles en matière de garde mais tient à concilier garde et accueil en favorisant la qualité de celui-ci.

Ainsi, « Avant-Post » a pour objectif principal l'épanouissement personnel de chaque enfant en créant un environnement propice à son développement physique, psychologique, affectif et social tout en s'amusant.

En tant qu'accueillantes, nous montrons que nous sommes disponibles pour les enfants, à leur écoute, que nous nous intéressons à eux. Nous les appelons par leur prénom, les respectons, les responsabilisons, les rassurons et les encourageons. Nous les consolons et nous aidons à la résolution des conflits.

L'enfant peut s'exprimer librement, nous veillons à ce qu'il soit écouté par les autres et organisons un temps de parole pour tous. L'enfant exprime ses opinions sans être jugé par le groupe.

Nous insistons sur les règles de politesse élémentaires. Nous veillons à ce que des mots comme « bonjour, au revoir, s'il vous plaît et merci » soient employés au quotidien, avec nous mais entre les enfants aussi.

Les activités ne constituent pas une fin en soi. Elles sont des moyens pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés : éveil à la créativité, coopération entre les enfants, viser l'autonomie, éducation à la santé.

Nos activités sont organisées selon le principe des activités libres suggérées (ALS).

Nous disposons du matériel et des jeux adaptés pour une utilisation libre par les enfants. Des activités thématiques sont régulièrement proposées mais en aucun cas imposées. Chaque enfant s'occupe seul ou en groupe dans le respect des autres et du matériel. Il bénéficie de notre aide et de nos conseils.

Les thèmes abordés sont d'ordre événementiel (fêtes diverses) ou d'ordre éducatif, éducation à la santé, à la citoyenneté, à la culture. Les enfants étant amenés à quitter le groupe à tout moment, les activités proposées sont simples, de courte durée et susceptibles d'être abandonnées et reprises plus tard.

Dans la mesure du possible, nous privilégions les activités extérieures et tenons compte des propositions des enfants en mettant du matériel à disposition et en organisant des jeux collectifs.

La créativité de l'enfant est stimulée par des activités manuelles et la mise à disposition de matériel adapté et varié. Nous sommes attentives aux propositions des enfants et en tenons compte. Nous proposons des activités variées de manière à satisfaire tout le monde. Les réalisations des enfants sont souvent exposées dans le local d'accueil, permettant aux familles de les admirer.

Les jeux collectifs proposés visent l'intégration de chaque enfant dans le groupe et la coopération. Ils permettent de valoriser les compétences de chacun et le respect de tous. La solidarité et l'entraide sont des valeurs appliquées dans le groupe vertical : les grands aident les plus jeunes. Les enfants apprennent à jouer ensemble, à perdre. Nous veillons au partage du matériel et des jeux. Nous incitons les enfants à s'aider les uns les autres, à réaliser des choses ensemble, à se faire confiance.

C'est en proposant sans imposer que nous comptons développer l'autonomie de l'enfant. Il apprend à gérer son temps, son espace tout en respectant celui des autres, à faire des choix et les assumer. Cette méthode permet également de préserver des plages libres : l'enfant a l'occasion de ne rien faire s'il le désire, ou de s'occuper seul.

Nous veillons à l'hygiène des mains avant et après les repas, après le passage aux toilettes. Nous sensibilisons les enfants à l'importance de se moucher régulièrement, de mettre sa main devant la bouche quand on tousse... Les accueillantes disposent d'une trousse de secours et ont suivi une formation sur les premiers secours aux enfants.

La relation que nous entretenons avec les parents et les enseignants est positive. Elle permet une prise en charge globale de l'enfant et la complémentarité entre ses différents lieux de vie. Nous restons disponibles pour un échange avec les parents dans le respect de l'intimité de l'enfant. Nous sommes à l'écoute des besoins et attentes des parents, y répondons dans la mesure du possible sauf si les demandes vont à l'encontre des objectifs de notre projet éducatif.

La responsable de projet est également disponible sur demande pour rencontrer les familles.

Nous veillons à garder une attitude professionnelle en toute circonstance. Nous sommes tenues par le secret professionnel et ne divulguons pas d'informations privées à des tiers, concernant l'enfant ou sa famille. Toutefois, nous informons les membres de l'équipe si nous sommes interpellées par le comportement d'un enfant.

Nous respectons un programme de formation fixé par l'ONE. Après une formation de base de 100 heures, nous suivons maintenant un programme de formation continue.

Des réunions régulières nous permettent de partager nos expériences et de mener des réflexions pour améliorer notre pratique.

Les normes d'encadrement fixées par l'ONE sont respectées, à savoir une accueillante pour 18 enfants présents.

RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

- Le service est ouvert à partir de 7h30 et jusque 18h.
- Un accueil est possible **à partir de 7h, uniquement sur demande**.
Les parents utilisent le document « Annexe 2 » pour renseigner les demandes mensuelles d'accueil entre 7h et 7h30. Ce document doit impérativement être remis au plus tard pour le 20 du mois précédent, ceci afin d'organiser les horaires des accueillantes. Les parents préviennent la responsable de projet en cas d'annulation de présence deux jours ouvrables à l'avance, faute de quoi la présence sera facturée.
- Les présences des enfants sont enregistrées par les accueillantes grâce au scannage de leur QRcode. Ces données sont transmises au service « finances » de l'administration communale qui génère les factures mensuelles.
- Toute présence avant 7h30 est facturée 0,50€. Toute présence après 17h est facturée 1€.
- Tout enfant présent sur l'implantation scolaire avant et après les cours doit être inscrit au service « Avant-Post » au moyen d'une fiche individuelle. Ce document nous permet de disposer des informations utiles à l'accueil de l'enfant : données personnelles, coordonnées des personnes responsables, données médicales. Nous vous invitons à le compléter avec le plus grand soin.
- Les parents s'engagent à signaler tout changement d'adresse, n°tél., médecin...
- L'enfant doit impérativement être confié à l'accueillante dans le local d'accueil ou le lieu de l'activité, ceci afin d'officialiser sa présence dans l'établissement scolaire. De même, en fin de journée, la famille devra avoir un contact avec l'accueillante pour officialiser le départ de l'enfant.
- Les parents peuvent reprendre leurs enfants à n'importe quel moment durant l'accueil. Tous les enfants doivent avoir quitté l'accueil **avant 18 h**. Tout retard sera facturé 5€.
- Dans la mesure du possible, les parents ne s'attarderont pas inutilement dans le lieu d'accueil afin de ne pas perturber les activités des enfants encore présents. L'école est fermée avant et après les activités du service « Avant-Post ».
- Les parents doivent signaler préalablement le fait qu'un enfant soit repris par une personne inhabituelle. Les interdictions pour les parents n'ayant pas la garde de l'enfant doivent être justifiées par un document officiel.
- À la sortie de l'école le mercredi midi, si votre enfant est toujours présent sur l'implantation scolaire à l'heure de la fermeture, il sera pris en charge par le car communal de « La Court'échelle » et sera déposé à l'accueil, ruelle du Paradis, derrière l'école de Hastière-Par-Delà. Cet accueil est encadré par l'asbl « Latitude Jeunes » (participation financière 3,80€, inscriptions 081/777198).
- Chaque enfant doit respecter ses compagnons et l'accueillante. Il doit avoir une attitude et un langage corrects. Il doit respecter les locaux, le mobilier et le matériel mis à sa disposition. Les dégâts volontaires seront à charge des contrevenants.

- Les enfants participent à la mise en place du matériel et à son rangement. Les parents laissent le temps aux enfants de ranger le matériel avant de partir.
- Tout objet illicite est confisqué pour être remis aux parents en fin de journée. Les jouets apportés par les enfants ne sont pas sous la responsabilité de l'accueillante. Ils seront partagés avec tous les autres enfants de la même manière que les jouets de l'accueil.
- Enfants, parents et encadrants doivent respecter l'intégrité physique, psychologique ou morale de chacun. En cas de préjudice, des mesures peuvent être prises, jusqu'à l'exclusion définitive du service « Avant-Post ».
- Les accueillantes sont des professionnelles et ne sont pas tenues d'être disponibles en-dehors de leur travail. Leur vie privée doit être respectée. Les parents peuvent rencontrer l'accueillante et/ou la responsable de projet sur demande.

REGLEMENT DISCIPLINAIRE

Lors de l'accueil, nous demandons à l'enfant d'adopter un comportement conforme aux règles de vie en société, c'est-à-dire exempt de méchanceté (violence physique directe ou indirecte, insulte verbale, incitation à la haine...) et respectueux des personnes et des biens. Il ne peut se soustraire à l'autorité et à la surveillance de la personne affectée à l'accueil.

Lorsque le comportement d'un enfant pose problème, l'accueillante réagira et fera comprendre à l'enfant que son comportement n'est pas respectueux des autres. Les problèmes mineurs seront ainsi réglés par l'accueillante en privilégiant la discussion avec l'enfant sur base du respect mutuel. Elle pourra prendre des sanctions (réparation, isolement du groupe...). Toute attitude violente ou susceptible d'engendrer la violence de la part d'autres enfants sera sanctionnée.

Si l'enfant continue à perturber l'accueil, à manquer de respect envers ses condisciples ou un membre du personnel, une note d'information (annexe 1) sera rédigée par l'accueillante et la responsable du service puis transmise aux parents en mains propres.

Si la situation ne s'améliore pas, la responsable du service demandera à vous rencontrer. L'objectif étant bien-sûr de mettre en place des mesures visant l'amélioration du bien-être de l'enfant dans le groupe.

Si ce même comportement persiste, l'enfant peut être exclu du service.

LE MOT DES ACCUEILLANTES

L'accueil d'Agimont

Le matin, les enfants sont accueillis par madame Marianne, dans le réfectoire. Madame Ludivine vient renforcer l'accueil un peu plus tard. Après un temps de discussion raisonnable avec chaque parent, elles veillent particulièrement à l'accueil des plus petits pour lesquelles la séparation est souvent plus difficile. Les enfants les plus matinaux pourront prendre leur petit-déjeuner. Elles mettent à disposition des jeux adaptés à chaque âge, les plus jeunes peuvent dessiner ou jouer à la dînette. Elles proposent également des bricolages thématiques en fonction de la période de l'année, par groupe (maternel, primaire).

En fonction de la météo, les enfants rejoignent la cour à des heures différentes chaque jour mais toujours après avoir rangé les jeux et les chaises. Les enfants de maternelle et de primaire vont dans leur cour respective jusqu'au moment de rentrer en classe. Nous demandons donc aux parents de déposer leurs enfants à la barrière de la cour qui convient. Les enfants ne peuvent pas jouer au ballon le matin.

Quand les élèves ne restant pas à l'accueil du soir sont partis et ce jusque 16h30, les enfants de maternelle et de primaire sont de nouveau dans leur cour respective. Ceci permet à chacun de s'épanouir dans les activités adaptées à son âge. Chez les grands, des jeux divers sont organisés (ballon, corde à sauter...). Les jeux sont choisis avec les enfants. En été, nous n'hésitons pas à proposer des jeux d'eau. Pour les plus jeunes, nous sortons les vélos et d'autres jeux d'extérieur. Dans chaque cour, les enfants ont la possibilité de s'asseoir pour discuter ou se reposer. Quand le temps ne le permet pas, les enfants sont rassemblés dans le réfectoire pour dessiner, bricoler, profiter des jeux de société, de construction, en groupe ou individuellement. Dans tous les cas, tous les enfants sont rassemblés à 16h30 dans l'espace d'accueil le plus approprié en fonction de la saison.

Dans une ambiance conviviale, madame Marianne et madame Ludivine accueillent les enfants avec leur sourire et leur bonne humeur. Elles les retrouvent avec plaisir chaque matin et jusqu'à leur retour en famille.

L'accueil de Heer

Madame Sandra propose un accueil personnalisé et chaleureux dans une petite structure familiale et bien encadrée. Sourire et bonne humeur sont au rendez-vous chaque matin. L'accueil se déroule dans la classe maternelle où des jeux sont disponibles selon les désirs de l'enfant. Les enfants peuvent déjeuner sur place. Les enfants peuvent jouer dehors si le temps le permet (beau temps ou neige).

Le soir, des vélos, trottinettes, raquettes et autres jeux d'extérieur sont à disposition dans la cour. A l'intérieur, les enfants peuvent choisir leurs activités parmi les jeux de société, livres, kapla, légo... La photocopieuse est à disposition pour proposer bricolages et dessins.

Une attention particulière est portée à l'enfant malade ou mal dans sa peau. Madame Sandra est très à l'écoute et polyvalente. Ainsi, elle participe à la vie de l'école en étroite collaboration avec l'équipe enseignante : réalisation des décors de la fête de l'école avec les enfants, participation aux sorties et excursions. Elle privilégie l'entraide entre les enfants.

Elle est ouverte à vos propositions de nouvelles idées et projets.

L'accueil de Hermeton

Madame Aline t'accueille dès 7h avec son large sourire. Tu pourras t'installer confortablement et choisir une activité selon tes envies. Seul ou en groupe, l'important est surtout que tu passes un bon moment. Madame Valérie sera là aussi mais un peu plus tard.

L'accueil du soir se déroule dans le même esprit. Les activités à l'extérieur sont privilégiées. Un bon bol d'air avant et après l'école est important.

Rejoins un accueil chaleureux et familial où l'attention est portée sur les enfants dans un climat d'entraide et d'autonomie. Viens découvrir de nouvelles activités et n'hésite à en proposer !

Madame Valérie et Madame Aline sont à l'écoute des parents. N'hésitez pas à les interpeller !

L'accueil d'Hastière-Par-Delà

L'implantation de Hastière-Par-Delà accueille de nombreux enfants. Les enfants de maternelle+ 1^{ère} et 2^{ème} primaire et les enfants de 3-4-5-6^{ème} primaire sont accueillis dans deux espaces distincts.

Madame Bénédicte, très matinale, accueille tous les enfants dans le module destiné à l'accueil jusque 7h45. Ensuite, madame Béatrice prend en charge les petits dans le réfectoire de l'école et madame Bénédicte propose des activités aux grands qui restent dans le module. Le soir, les enfants sont également répartis dans les 2 espaces d'accueil.

Chez les petits, les enfants sont accueillis par « Gribouille », la mascotte du groupe. Dans l'accueil de madame Béatrice, les enfants chantent, dansent, dessinent, créent de leurs petits mains les plus beaux chefs-d'œuvre avec des objets de récupération. Il y a également des moments calmes : lecture, yoga... Madame Béatrice tient également compte des demandes des enfants. La petite cour à notre disposition permet de jouer au football, d'organiser des jeux collectifs dans le respect et la convivialité. Les petits héros sont également encadrés par madame Isabelle.

Les parents peuvent interpeller madame Béatrice à tout moment. Une bonne communication est la clé du bien-être des enfants.

Chez les grands, les enfants ont de nombreux jeux de société à leur disposition. Mais surtout, madame Bénédicte est la reine de la récup' et propose régulièrement des réalisations créatives à partir de « rien ». Un coin lecture est à la disposition des enfants pour un moment plus calme.

A l'extérieur, les enfants s'adonnent aux jeux de ballon, cordes à sauter, jeux géants en bois... Les jeux collectifs sont également organisés par les enfants eux-mêmes. Des fiches de jeux sont à leur disposition.

Afin de créer un esprit de groupe, madame Bénédicte organise un système de parrainage entre les plus jeunes et les plus âgés du groupe : explication des jeux, rappel des règles de l'accueil, soutien émotionnel... Elle est à l'écoute des enfants et de leurs demandes.

Les accueillantes travaillent en étroite collaboration avec l'équipe enseignante afin de garantir une cohérence dans leurs interventions auprès des enfants.

L'accueil de l'école Sainte Anne

Madame Virginie établit un climat bienveillant où elle accueille chaque enfant et chaque parent avec empathie et compréhension. Elle veille particulièrement à accueillir les émotions grâce au baromètre émotionnel qui est la première activité du matin. Le pingouin Zen est l'ami de tous.

Par les jeux proposés, elle vise l'apprentissage de la sécurité, l'autonomie et la confiance en soi. Sport, ping-pong, badminton, football sont des activités proposées pour évacuer le stress et les tensions. Elle propose également des jeux plus calmes : jeu de dames, jeux de construction, poupées, voitures... Tout cela dans la joie. Madame Virginie essaie de s'amuser de toutes les situations pour ensemble trouver des solutions réfléchies.

Elle est à l'écoute de tous et prend le temps d'établir une relation de confiance avec les familles.

ANNEXE AU REGLEMENT SCOLAIRE ET DU SERVICE « AVANT-POST »

MATIN

1. Dès que les enfants fréquentant l'accueil du matin ont rejoint le local d'accueil ou la cour, ils sont accueillis par les enseignants ou l'accueillante. Dès lors, l'enfant est sous la responsabilité du personnel affecté à l'école (enseignants ou accueillante).
Pour assurer une transition bien marquée entre le milieu familial et le milieu scolaire, les parents sont invités à quitter les lieux dans un délai raisonnable. Si le parent est encore accessible, l'enfant pourra difficilement accepter l'autorité de la personne responsable.
Un enfant entré dans le milieu scolaire ne devra plus en sortir.
2. Les horaires des cours doivent impérativement être respectés. Les enfants entrent en classe le **mercredi à 8h30** dans toutes les implantations.
Les autres jours, les horaires de rentrée en classe sont les suivants :
 - Hermeton et Agimont : **9h**
 - Hastière : **8h50**
 - Heer : **8h45**
 - Ste Anne : **8h30**

MERCREDI MIDI

Aucun accueil n'est organisé sur les sites scolaires le mercredi après-midi. Seule une surveillance est assurée jusqu'au passage du bus communal. Les enfants encore présents à ce moment seront conduits à « La Court'échelle », accueil extrascolaire du mercredi après-midi organisé, ruelle du Paradis, derrière l'école de Hastière-Par-Delà.

Les parents devront les reprendre à cet endroit, remplir les documents d'inscription et s'acquitter de la participation financière de 3,80 €.

S'il vous est impossible de venir rechercher les enfants à la fin des cours, il faudra prévoir leur inscription à « La Court'échelle ». Pour cela, prière de contacter Latitude Jeunes au 081/777.198 et de prévenir l'accueillante.

ANNEXE 1

Accueil avant et après l'école

Conformément au règlement d'ordre intérieur de notre service, je vous informe par cette note de problèmes récurrents posés par votre enfant

.....

Faits reprochés :

- Grossièreté envers élève
- Grossièreté envers membre du personnel
- Harcèlement moral, moqueries, méchanceté envers élève
- Violence physique envers élève
- Violence physique envers membre du personnel
- Dégradation de matériel
- Autre :.....
.....

Je suis intervenue pour lui expliquer que son comportement n'était pas correct. Il a recommencé et a été sanctionné. Mais il persiste dans cette attitude. Pouvez-vous intervenir vous aussi auprès de votre enfant pour lui faire comprendre que sa conduite est inadaptée et inacceptable ?

Date :

L'accueillante

La responsable du service

ANNEXE 2



Prévision mensuelle - Accueil entre 7h et 7h30

A remettre au plus tard pour le 20 du mois précédent

Mois:

Nom et prénom de l'enfant:

Implantation scolaire:

Il est impératif d'informer la responsable de projet (0470/89 16 37) de toute annulation de présence deux jours ouvrables à l'avance, faute de quoi la présence sera facturée.

Entourer l'heure d'arrivée désirée

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15
Du: Au:	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15	7h - 7h15

Signature du parent: